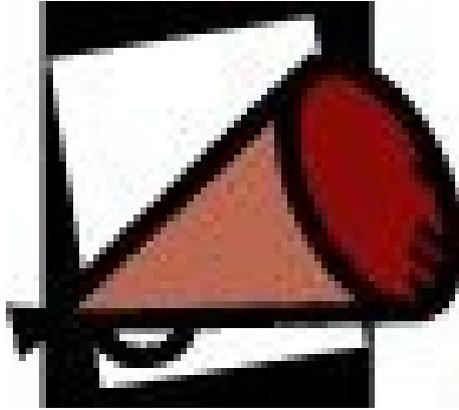


<https://www.pressegauche.org/Entente-de-principe-a-la-Societe-ferroviaire-et-portuaire-de-Pointe-Noire>



Entente de principe à la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (Syndicat des Métallos)



- Communiqués -
Publication date: mardi 26 janvier 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

SEPT-ÎLES, QC, le 26 janv. 2021 - Une entente de principe a été conclue ce matin entre le comité de négociation de la section locale 6254 du Syndicat des Métallos et la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (SFPPN) en vue d'un premier contrat de travail depuis sa création en 2016. Les membres seront appelés à se prononcer au cours des prochaines semaines.

« Le comité estime avoir obtenu une entente satisfaisante et recommandera aux membres de l'accepter », explique le président de la section locale 6254, Robert Roy. Les négociations se sont déroulées tout au long de la dernière année.

Si elle est acceptée, cette entente constituerait la première convention collective de la nouvelle SFPPN, puisque la convention précédente en vigueur avait été conclue avec la minière Cliffs Natural Resources, dont la SFPPN a pris la suite en 2016.

Les 159 travailleurs de la SFPPN seront invités à se prononcer sous peu sur le contenu de l'entente. « Le souhait du comité de négociation est de tenir une assemblée physique, dans le respect des règles sanitaires. Il faut toutefois attendre l'évolution des consignes, au-delà du 8 février, pour déterminer dans quelle mesure ce sera possible », explique le représentant syndical des Métallos, Dany Maltais.

Entre-temps, les parties finalisent les textes en vue de la présentation aux membres dès que ce sera possible.